COMMUNE DE CURTAFOND

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 mars 2013

Examen du devis du maître d'œuvre pour le diagnostic des travaux de l'église

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Frizot Concept de Mâcon, d'un montant de 5 350 € HT, ayant pour objet le diagnostic de la toiture et de la charpente en bois du clocher de l'église.

Première proposition d'aménagement de la place du village

Le maire présente une ébauche de l'aménagement de la place du village dessinée par les services techniques de la Communauté de Communes qui permettrait le traçage de 36 places ainsi que l'aménagement des abords du Clos des Erables.

Le conseil municipal donne un accord de principe.

Attribution des fins de travaux pour le cœur de village

Les fournitures seront achetées chez Gédimat et posées par les services techniques de la Communauté de Communes. En ce qui concerne l'enrobé, il sera demandé 2 devis.

Compte rendu de la réunion Veyle Vivante et décision sur l'éventuel diagnostic station d'épuration

Le conseil municipal entend le compte rendu de la dernière réunion du Syndicat Veyle Vivante présenté par l'adjoint délégué.

Il autorise le maire à consulter un bureau d'étude afin d'établir un inventaire en matière d'assainissement.

Point sur la réforme des rythmes scolaires

La décision s'oriente vers le report à la rentrée 2014. Il est proposé de constituer un groupe de travail composé de représentants des communes et des associations concernées.

Ouverture de crédits dans l'attente du vote du budget

Dans l'attente du vote du budget primitif lors de la séance d'avril, le conseil municipal décide d'ouvrir des crédits d'investissement :

- au compte 202 : 2 000 €
- au compte 2315 opération « Cœur de village » : 1 200 €.

Dossier Bourg Habitat

Le maire fait le point sur l'avancement du chantier, il informe des dates des journées portes ouvertes et précise que les locations des 16 logements seront effectives début septembre 2013.

Examen d'une proposition de reboisement

Afin de compenser la destruction de haies ou de zones boisées lors de travaux, GRT Gaz propose aux communes situées sur le tracé du futur gazoduc Crèches sur Saône/Chaveyriat de prendre en charge la plantation de haies bocagères ou de parcelles boisées avec essences locales. La parcelle (délaissé autoroute) dont le bois a été vendu à couper pourrait bénéficier de ce projet.

Questions diverses

Le conseil municipal :

- est informé du permis de construire déposé :
  - le 4 décembre 2012 et accordé le 15 décembre 2012 à Mr Harun Kozan pour la rénovation d'un bâtiment d'habitation au lieudit « Riattez »
  - le 14 décembre 2012 par Mr Guillaume Condé pour la rénovation d'une maison d'habitation au lieudit « Le Village »

- est informé de la déclaration préalable déposée :
  - le 28 janvier 2013 par Mr et Mme Ludovic Poulet pour le découpage d'un terrain au lieudit « Cormassine »
  - le 8 février 2013 par Mme Colette Grappe pour la modification de la toiture d'une maison d'habitation au lieudit « Les Mûres »
  - le 12 février 2013 par Mr Fabrice Renoud pour la construction d'une piscine au lieudit « Cormassine »

- est informé que Melle Lisa Brévier a été recrutée à compter du 1er mars 2013 dans le cadre des contrats d'avenir.